

Paris, le 10 avril 2017

Jean-Louis Garcia
Président de la Fédération des APAJH

Monsieur le Président,

Nous vous remercions pour votre courrier car, comme vous, nous considérons que les situations de handicap, quelles qu'elles soient, ne devraient constituer un obstacle au plein exercice de la citoyenneté. C'est pourquoi la France Insoumise a mis en avant la question du handicap dans la campagne présidentielle. Une fois en responsabilité, sera mis en place parmi nos mesures de relance de l'investissement, un programme de 10 milliards d'euros, spécifiquement destiné au handicap.

Dans votre courrier, vous nous invitez à nous engager sur 10 actes du Pacte Handicap APAJH, destinés à « faire société ». Voici notre réponse à ces 10 engagements.

- 1) Concernant la laïcité, la France Insoumise entend bien évidemment respecter et faire respecter ce pilier de la République une et indivisible. A ce titre, nous réaffirmons le bien-fondé et l'actualité de la loi de 1905 sur la laïcité.
- 2) L'éducation est en effet un droit fondamental pour tous, où chacun doit être capable de faire ses propres choix. Pour ce faire nous entendons mettre en place un plan ambitieux : nous créerons, dans l'enseignement primaire et secondaire, autant de classes Ulis que nécessaire. Nous ré-ouvrirons et développerons dans l'enseignement primaire autant de Rased que nécessaire pour soutenir la scolarisation d'enfants rencontrant des difficultés. Nous ré-ouvrirons les cursus de formation d'enseignant·e·s spécialisé·e·s pour pourvoir les postes nécessaires dans les classes Ulis, les Rased, les établissements et services médico-éducatifs. Nous décloisonnerons le secteur de l'Éducation nationale et le secteur médico-social, et développerons la mise à disposition d'enseignant·e·s spécialisé·e·s au sein des établissements médico-éducatifs pour les enfants ne pouvant intégrer une classe « ordinaire ». Nous répondrons à l'accompagnement de ces élèves par la création du nombre ad hoc de postes de titulaires d'auxiliaires de vie scolaire formé·e·s et diplômé·e·s (création d'un diplôme d'AVS). Enfin, nous construirons un plan suivant les recommandations de l'ONU pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur.

3) Nous garantirons le droit à l'emploi pour les personnes handicapées. A cet effet, nous mettrons fin au désengagement financier de l'État via le retour à sa mission de traitement administratif des dossiers des travailleur·se·s. Nous pourrions chaque département d'un centre de préorientation, en relation avec la MDPH, contribuant à l'orientation professionnelle des travailleur·se·s confronté·e·s à des situations de handicap. Nous favoriserons l'emploi des travailleur·se·s handicapé·e·s aux compétences reconnues. Nous assurerons la cohérence des actions du service public de l'emploi et des organismes de placement spécialisé pour dynamiser l'emploi des travailleur·se·s handicapé·e·s. Nous renforcerons la formation professionnelle en développant l'alternance entre travail « dans les murs » et travail « hors les murs ». Enfin nous renforcerons les contrôles dans les établissements spécialisés et y ferons appliquer le droit du travail, par le renforcement des effectifs de l'Inspection du travail.

4) Concernant le revenu universel d'existence, nous ne partageons pas cette idée d'instaurer un revenu pour tous, indépendamment de l'emploi. Néanmoins, nous augmenterons l'Allocation aux adultes handicapés au niveau du smic pour les personnes reconnues en incapacité totale de travailler pour des raisons physiques, psychiques, cognitives ou mentales et la rendrons indépendante des revenus du conjoint. Nous revaloriserons aussi le taux des pensions d'invalidité dans les mêmes proportions et selon les mêmes modalités, pour les personnes relevant des 2e et 3e catégories de la Sécurité sociale. Aucun·e citoyen·ne français·e ne doit se trouver au-dessous du seuil de pauvreté.

5) Concernant le droit de vote universel et l'exercice de la citoyenneté, la France Insoumise est la seule organisation qui se soucie de rendre accessible à tout le monde sa campagne électorale : ses meetings sont d'ores et déjà accessibles en Langue des Signes Française et son programme est disponible en version audio. De même, les vidéos diffusées sur la chaîne YouTube de notre candidat Jean-Luc Mélenchon sont systématiquement sous-titrées afin de permettre une meilleure accessibilité. Néanmoins, il faut aller plus loin et rendre effectivement accessibles les élections en appliquant le concept d'accessibilité universelle à l'ensemble du dispositif d'une campagne électorale. Les meetings, programmes, matériels et lieux de vote doivent être rendus accessibles.

6) En ce qui concerne le logement, que nous considérons aussi comme un droit fondamental, nous voulons atteindre enfin l'objectif « 0 obstacle » : tolérance 0 contre les entraves. Les préfets pourront se substituer aux maires pour imposer les travaux et fermer les bâtiments privés ne respectant pas la loi, et imposer un plan de mise en accessibilité des transports (trains intercity notamment).

Nous rendrons obligatoire la formation initiale et continue des architectes et des professionnel-le-s du cadre bâti à l'accessibilité pour tous et au design universel. Enfin, nous systématiserons la mise en place de commissions municipales d'accessibilité, notamment en ce qui concerne le logement, la voirie, les lieux de sport, de loisirs et de tourisme.

7) Concernant l'acte 7, nous considérons comme vous qu'il faut défendre la visibilité effective des personnes en situations de handicap dans tous les domaines, que ce soit le sport, la culture, les médias, et la politique. C'est, comme vous le dites, la « clé du vivre-ensemble ».

8) et 10) Concernant l'accès aux soins et la protection sociale, la France Insoumise propose de renforcer la prévention, avec notamment le renforcement de la PMI, de la médecine scolaire et de la médecine du travail. Elle propose aussi de rembourser à 100% les soins de santé prescrits, de développer massivement les centres de santé locaux et pluri-professionnels et de recruter 60 000 personnes à l'hôpital. Cela permettra de rendre les soins accessibles géographiquement et financièrement à toute la population française. Pour les personnes en situation de handicap, nous rembourserons à 100% les soins des ergothérapeutes, psychomotriciens et psychologues mais aussi les équipements nécessaires au quotidien. Nous créerons des places et embaucherons du personnel dans les établissements médico-sociaux, revaloriserons les professionnels du secteur et créerons un véritable statut pour l'aidant familial.

9) Enfin, concernant la vie intime des personnes en situation de handicap, nous créerons les conditions d'un débat républicain autour de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, en y intégrant une réflexion sur la parentalité.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise